

CARTE BLANCHE À...

# Et si on finançait nos start up sur le modèle américain ?

**BERNARD MOLLAND** est expert en gouvernance opérationnelle du système d'information. Il est persuadé qu'il faut s'inspirer en partie du modèle californien pour financer nos start up françaises.



Le succès de l'industrie californienne dans le domaine du numérique est la consécration de son modèle de financement des start up. Les structures de gestion de fonds de capital-risque connaissent des modèles différents : elles prennent la forme de divisions de société, d'investisseurs fortunés ou encore de structures dédiées. Menlo Park, au cœur du capital-risque californien, en regroupe plus de 300. Chacune d'entre elles est en mesure de juger, en peu de temps, le potentiel du couple équipe-projet, car elle en a été le moteur dans une vie antérieure.

Sur la base de leur crédibilité professionnelle et du charisme de leurs dirigeants, ces organisations collectent des centaines de millions de dollars. Le fonds ainsi constitué financera la création et le projet d'innovation d'une douzaine de start up, et assurera leur croissance lors de tours de table ultérieurs. En revanche, son responsable les « coachera » lui-même et, en cas de besoin, en assumera l'intérêt.

### Un partenariat gagnant-gagnant

Cette structure de gestion aura besoin d'environ un an pour mobiliser le fonds de capital-risque, puis de trois à quatre ans pour l'investir. Elle se dissoudra lorsque la majorité des opportunités de mise en bourse ou de vente de la société se seront présentées, où lorsque les investissements malheureux auront été soldés – soit après sept ou huit ans d'existence.

Le responsable de ce fonds de capital-risque a l'obligation de réussir. Si sa rémunération est modestement indexée, il reçoit une participation de 25 à 30 % des gains réalisés. Les 70 à 75 % restants

« Un écosystème qui finance l'innovation hors de toute administration bureaucratique »

seront, eux, reversés aux investisseurs qui bénéficieront alors d'avantages fiscaux importants sur les plus-values réalisées. C'est une façon très lucrative et généreuse d'accroître intelligemment leur fortune. Nous nous trouvons au cœur d'un écosystème qui finance l'innovation, hors de toute administration bureaucratique. Basé sur la compétence d'acteurs qui se cooptent et s'engagent, ce modèle encourage les porteurs d'idées à créer leur entreprise : il s'agit là d'un partenariat gagnant-gagnant.

Ce système est naturellement encadré par le législateur qui autorise toute personne physique ou morale à investir librement une partie de ses impôts dans ces fonds de capital-risque en cours de création. Il appartient alors au responsable de cette structure de convaincre ses investisseurs qu'il dispose d'une très bonne connaissance du potentiel des marchés sur lesquels il veut investir,

ainsi que des compétences nécessaires à la réalisation du projet. C'est sur ce lien de confiance que s'établira la relation. Or, la technostucture de notre administration hexagonale ne peut pas assumer un tel modèle.

### L'ambition de financer l'innovation en France

C'est pourquoi l'Etat doit repenser la myriade de structures dédiées au financement d'entreprises. Et il lui faut libérer au moins un milliard d'euros dans le cadre de la refonte de la fiscalité en cours. Ce montant proviendra d'une nouvelle tranche qu'assumeront les contribuables les plus fortunés. Cette partie de leurs impôts sera « remise temporairement en gestion » auprès de ces fonds de capital-risque reconnus. Leurs responsables, afin d'assumer leur mission de « créateurs de fortune pour ceux qui n'en ont pas », investiront les impôts de leurs clients dans les projets d'innovation portés par ceux qui souhaitent s'engager dans une aventure industrielle qui les passionne, afin qu'eux aussi « fassent fortune en France ».

Nos créateurs d'entreprises attendent l'éclosion de ce modèle. Son montage est assez simple à mettre en place par le législateur. Restera au politique d'avoir le courage de le décider et au gouvernement celui de l'intégrer dans le plan fiscal. La qualification des pionniers de cette nouvelle profession sera pilotée par de vrais professionnels. Nous en connaissons d'ailleurs qui se préparent. Il en va de la relance de notre économie, dont le salut se trouve dans le financement de l'innovation, hors de nos grands groupes dont les liens sont parfois trop proches de notre administration.

Ayons le courage et la volonté d'avoir une ambition pour financer l'innovation en France. Le succès de ce modèle sera couronné dès que les jeunes entrepreneurs du monde entier viendront, eux aussi, s'établir dans l'Hexagone pour y faire fortune ! ■ BERNARD MOLLAND